



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

information des consommateurs

Question écrite n° 30180

Texte de la question

M. Yvan Lachaud alerte Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur l'étude de l'UFC-Que Choisir sur les substances contenues dans la plupart des désodorisants (aérosols, bougies, huiles essentielles, diffuseurs électriques). Selon cette étude, même si les molécules cancérogènes sont moins fréquentes qu'auparavant, les allergènes, quant à eux, restent toujours présents. Il souhaiterait savoir si des recherches sont en cours afin d'informer les consommateurs des risques encourus par l'utilisation de ces produits.

Texte de la réponse

La gestion des risques sanitaires potentiellement liés à l'utilisation de produits ménagers entre dans le cadre de programmes d'actions menés par les ministères chargés de la santé, du logement, de la consommation et de l'environnement, concernant, d'une part, l'évaluation des risques des produits chimiques et, d'autre part, la qualité de l'air intérieur. La problématique est effectivement l'accumulation de polluants dans l'air intérieur. L'aération, la ventilation, d'une part, et la réduction des sources d'émissions, d'autre part, sont les deux moyens pour éviter de trop fortes concentrations de substances nocives dans l'air des bâtiments. L'information des consommateurs est primordiale pour la prévention de ces risques sanitaires. Par ailleurs, les résultats du baromètre santé environnement de l'INPES paru en juillet 2008 permettent de faire un état des lieux des connaissances et opinions des Français sur la pollution de l'air intérieur. Ils montrent que les Français sont en attente d'informations pratiques sur les moyens de se protéger de la pollution. Aussi, l'INPES a élaboré une stratégie de communication avec deux objectifs : alerter le grand public sur la pollution de l'air intérieur et accompagner l'alerte de deux messages de prévention simples autour de l'aération et de la réduction des émissions de polluants en modifiant ses comportements. Pour répondre à ces objectifs, deux actions de communication sont prévues en 2009 : d'une part, l'élaboration d'un guide pratique sur la pollution de l'air intérieur qui donnera les conseils pratiques pour en limiter les effets sur la santé et, d'autre part, une campagne média grand public pour mettre en lumière le sujet, proposer les solutions simples et promouvoir le guide.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30180

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 septembre 2008, page 7719

Réponse publiée le : 12 mai 2009, page 4682